



ADHÉSION ENSEIGNANT
(du 1er octobre au 30 septembre)

=> Si je suis en formation dans une école,
mon adhésion passe par l'école

Être agréé FIDHY vous accorde un label de qualité qui garantit à vos élèves et le cas échéant, à vos employeurs, votre formation permanente. De plus, cela inclut une assurance responsabilité civile et individuelle accidents (pour vous et vos élèves) indispensable pour enseigner.

Je me demande mon adhésion en tant que :

- enseignant cursus FIDHY/ UEY (500h)
- enseignant autre cursus :
 - pour la première demande, utilisez le formulaire spécifique à demander à la FIDHY
 - pour un renouvellement, indiquez l'année de validation de votre adhésion :

COORDONNÉES

Dans le cadre de la réglementation sur les données personnelles (RGDP), merci de cocher les données si vous acceptez leur publication (site internet, réseaux sociaux...)

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Code postal : Ville :
- Téléphone :
- E-mail :
- Site web :
- Date de naissance :

NOUVELLE INSCRIPTION UNIQUEMENT :

- École :
- Année d'obtention du diplôme :
- Autres formations en Hatha Yoga :

VOUS ÊTES DÉJÀ ENSEIGNANT TITULAIRE À LA FIDHY :

À quelle lignée ou forme d'enseignement vous rattachez-vous aujourd'hui :

.....

Indiquez la formation continue de votre école d'origine :

.....

Indiquez votre formation continue hors cadre FIDHY :

.....



LE RÔLE DE LA FIDHY

Par rapport aux enseignants : La FIDHY est membre de l'Union Européenne de Yoga et elle est enregistrée comme organisme de formation continue. Elle crée un lien et une réflexion entre tous. Elle propose une revue, le FIDHY Infos, de la formation continue de qualité à travers ses journées FIDHY, séminaires de week-end et congrès.

Par rapport à la profession : Nous vous informons d'un point de vue juridique, administratif et fiscal sur tout ce qui concerne le statut d'enseignant. Nous représentons la profession et défendons sa reconnaissance.

Par rapport aux élèves : Nous recommandons des enseignants car nous nous portons garants de leur formation initiale (selon le programme de formation des enseignants - PFE, de l'Union Européenne de Yoga) ainsi que de leur compétence professionnelle au moment précis où nous donnons leur nom.

Résolution à suivre par tous les enseignants adhérents

Les professeurs titulaires doivent obligatoirement participer au minimum à un événement organisé par la FIDHY (Journées FIDHY, stages, congrès...) tous les trois ans.

Mentionnez ci-dessous à quelle(s) activité(s) de formation continue **FIDHY** vous avez participé ces trois dernières années :

.....
.....
.....
.....

- J'autorise la FIDHY à utiliser mes coordonnées pour me contacter et me donner des informations
- J'autorise la FIDHY à diffuser mes coordonnées et lieux de cours
- J'ai pris connaissance de la charte FIDHY sur la RGPD sur : www.fidhy.fr/mentions-legales-rgpd
- Je m'engage à suivre la charte éthique déontologique de la FIDHY (ci-jointe)
- Je souhaite aider le CA, participer à la vie de la Fédération et être contacté par la FIDHY
- Je demande mon inscription et je verse la cotisation (inclut une assurance pour les enseignants)
 - par chèque, à l'ordre de la FIDHY
 - par CB : [lien de paiement](#) sur HelloAsso

Tarifs : Nouveau diplômé des écoles affiliées FIDHY : **85 euros** ou Titulaire : **170 euros**

Date : _____ Signature _____



Aidez-nous à mieux vous connaître...

Vos lieux de cours

en libéral

en association

N° dept	CP et Ville	Tél. si différent du vôtre

Votre site internet :

- L'enseignement du yoga est votre activité principale
- Vous enseignez le yoga en complément d'un autre métier
- Vous êtes salarié(e) d'une entreprise ou d'une association
- Vous êtes indépendant(e) : auto-entrepreneur ou micro-entreprise
- Autre – merci de le préciser :

Type de cours que vous proposez :

- Cours de yoga en petit groupe
- Cours particuliers de yoga
- Cours de yoga à domicile
- Cours de yoga en entreprise
- Cours de yoga pour enfants
- Cours de yoga pour femmes enceintes
- Cours de yoga pour personnes handicapées
- Cours de yoga pour seniors
- Cours de yoga en anglais
- Cours de Yoga nidra

Pensez à mettre à jour régulièrement vos informations dans l'annuaire de notre site internet (<https://annuaire.fidhy.fr/>)



Charte éthique et déontologique de la FIDHY

Éthique du yoga

- Le yoga requiert de l'adepte qui veut suivre ce chemin d'évolution et de transformation une réévaluation de ses valeurs aussi bien au niveau personnel que dans ses relations avec autrui. Ces valeurs sont clairement codifiées dans les yogas sutra de Patanjali.
- La FIDHY dans son rôle fédérateur rappelle qu'elle est attachée à ces valeurs et demande à l'ensemble de ses membres de s'y référer aussi bien dans le cadre de leur mandat associatif que dans celui de leur enseignement.

Code de déontologie

- Le code de déontologie de la profession formulé par l'UEY s'applique à tout membre de la FIDHY.
- Chaque membre de la FIDHY s'engage à :
 - respecter la dignité, la liberté et les droits de chacun sans distinction,
 - respecter le secret professionnel et la confidentialité de toute information personnelle,
 - rester conscient des limites de l'autorité que lui confère sa responsabilité d'enseignant ou de représentant de l'association,
 - créer les conditions d'une transmission respectueuse de l'âge, de la santé de l'expérience et de la progression de chaque élève en favorisant son accès à l'indépendance,
 - respecter les autres formes d'enseignements de yoga,
 - faire preuve de souplesse, de diplomatie en s'abstenant de critique ,
 - faire preuve de réserve dans l'expression de ses opinions, écrits, paroles notamment lorsqu'elle est identifiée à un mandat de représentant de la FIDHY.
- La FIDHY incite chacun de ses membres à s'orienter vers l'essentiel en établissant un climat d'harmonie et d'enthousiasme pour partager les valeurs du yoga.

Date :

Nom, prénom, signature :